



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'AÏKIDO
AÏKIBUDO KINOMICHI & DISCIPLINES ASSOCIÉES

Attestation Fédérale Assistant Club

Livret du formateur

Table des matières

1.	Présentation de la formation AFAC.....	3
2.	Référentiel de compétences	4
3.	Ruban pédagogique.....	5
4.	Déroulé pédagogique.....	6
4.1.	Fiche de cours - présentation de la formation	8
4.2.	Fiche de cours - séquence 1.....	9
4.3.	Fiche de cours - séquence 2.....	10
4.4.	Fiche de cours - séquence 3.....	11
4.5.	Fiche de cours - séquence 4.....	12
4.6.	Fiche de cours - séquence 5.....	13
4.7.	Fiche de cours - séquence 6.....	14
4.8.	Fiche de cours - séquence 7.....	15
4.9.	Fiche de cours - séquence 8.....	16
4.10.	Fiche de cours - séquence distanciel UF3.....	17
4.11.	Fiche de cours - bilan de la formation.....	18
5.	Annexes	19
5.1.	Guide pour la création d'une situation d'apprentissage	20
5.2.	Grille d'observation technique	23
5.3.	Guide sur le développement des enfants	24
5.4.	Guide d'analyse des risques des techniques d'aïkido	25
5.5.	Guide sur l'adaptation aux contraintes de la tâche	26
5.6.	Guide spécifique sur la communication en groupe pour les enfants.....	26
5.7.	Guide sur la correction et la régulation des exercices pour les enfants en cours d'aïkido	28
5.8.	Fiches synthétiques	29
5.8.1.	La FFAAA.....	29
5.8.2.	Union des Fédérations d'aïkido (UFA) et commission spécialisée des dans et des grades équivalents (CSDGE)	30
5.8.3.	Les organes déconcentrés de la Fédération (ligue, CID, CODEP, club)	30
5.8.4.	Licence d'aïkido FFAAA et assurance	31
5.8.5.	Textes législatifs et réglementaires.....	31
5.8.6.	Focus : violence sexuelle et honorabilité dans le cadre fédéral	32
5.9.	Grille de validation de la formation AFAC.....	33

Version 1.1 24 septembre 2024

Ce livret du formateur pour la formation AFAC (attestation fédérale assistant club) a été conçu pour vous accompagner tout au long de la formation, en fournissant une vue d'ensemble structurée et détaillée des éléments clés du programme.

Le livret commence par une présentation générale de la formation AFAC, où vous découvrirez ses objectifs, sa philosophie et les attentes spécifiques envers les formateurs. Vous y trouverez les informations nécessaires pour comprendre le cadre et les enjeux de cette formation.

Ensuite, le référentiel de compétences définit les compétences essentielles que les participants doivent acquérir. Ce référentiel sert de base pour la construction des différentes séquences pédagogiques.

Le ruban pédagogique présente les grandes lignes de la progression pédagogique, mettant en avant les objectifs et les méthodes d'enseignement pour chaque phase de la formation. Cette partie est cruciale pour saisir l'évolution des apprentissages tout au long du programme.

Le déroulé pédagogique offre un aperçu détaillé des séances de formation, incluant les thèmes abordés, les horaires et les activités prévues pour chaque session. Cela vous permettra de planifier et de structurer vos interventions de manière efficace.

Les fiches de cours, couvrant les différentes séquences de la formation, détaillent les objectifs, les compétences abordées et le déroulement des activités pour chaque session. Ces fiches sont conçues pour vous fournir des repères clairs et précis pour chaque étape de la formation.

Une fiche spécifique est dédiée à la partie distancielle de la formation UF3, offrant des lignes directrices adaptées pour les sessions en ligne. Cette section vous aidera à gérer efficacement la composante distancielle de la formation.

Le bilan de la formation constitue un moment clé pour évaluer les compétences acquises, les réussites et les axes d'amélioration. C'est l'occasion de faire le point sur l'impact de la formation sur les participants et d'ajuster les pratiques si nécessaire.

Enfin, la section des outils et supports de formation regroupe tous les matériels nécessaires pour mener à bien les séances. Cette **compilation facilitera la préparation et la mise en œuvre des différentes activités pédagogiques.**

Nous espérons que ce livret sera un outil précieux pour soutenir votre mission en tant que formateur. Votre engagement et votre expertise sont essentiels pour assurer une formation de qualité et enrichissante pour tous les participants.

1. Présentation de la formation AFAC

La formation AFAC a pour objectif de former des accompagnateurs pour les cours d'aïkido destinés aux enfants. Dans le cadre des cours pour jeunes pratiquants, il est essentiel que l'enseignant principal soit accompagné afin d'assurer un encadrement optimal. En effet, la gestion d'un groupe d'enfants nécessite une attention particulière non seulement pour garantir la qualité de l'enseignement, mais aussi pour veiller à la sécurité de chaque enfant.

La Fédération mise sur l'avenir en développant l'aïkido chez les plus jeunes, car ces pratiquants représentent la prochaine génération d'aïkidokas. Les accompagnateurs jouent un rôle crucial dans ce processus, en assistant l'enseignant dans la préparation **et l'animation des cours, en veillant à la progression technique des enfants, et en apportant un soutien en cas de besoin.**

Outre l'apprentissage des techniques de base de l'aïkido adaptées aux enfants, la formation abordera des aspects essentiels tels que :

La gestion de groupe : savoir organiser et animer des sessions en tenant compte des dynamiques de groupe.

L'encadrement des enfants : comprendre le développement psychomoteur des enfants, leurs besoins spécifiques et leurs capacités afin d'adapter les activités et les consignes.

La sécurité : garantir que les conditions de pratique soient toujours optimales, en tenant compte des risques liés à certaines techniques ou à l'organisation de l'espace de pratique.

Cette formation vise donc à donner aux accompagnateurs les outils nécessaires pour soutenir efficacement l'enseignant, en assurant un cadre d'apprentissage ludique, sécurisé et bienveillant pour les enfants.

Prérogative	L'AFAC est une attestation de formation fédérale délivrée par la FFAAA qui permet : - d'assister le professeur principal titulaire d'un diplôme d'enseignement bénévole (BF) ou professionnel (CQP, DEJEPS, BEES2/DESJEPS) dans le cadre des cours enfants. - de remplacer ponctuellement le professeur si le titulaire de l'AFAC est majeur.
Prérequis	- être âgé de 16 ans minimum (à l'entrée en formation). - être 1er kyu minimum lors de l'inscription. Aucune dérogation ne sera délivrée. - être titulaire de la licence FFAAA de la saison en cours. - être apte médicalement à la pratique et à l'enseignement de l'aïkido - être titulaire du PSC1 ou équivalent datant de moins de trois ans (à fournir obligatoirement avant le 30 juin 2025).
Durée de la formation	27 heures : - 16h de formation en présentiel. - 3h en distanciel. - 8h de stage en accompagnement sous la responsabilité d'un enseignant.
Objectifs	- proposer des situations pédagogiques en respectant les principes généraux de l'enseignement jusqu'au 1er kyu (ou 1er dan si titulaire du 1er dan). - animer des situations pédagogiques adaptées aux adolescents et enfants. - veiller à la sécurité.
Contenus	- caractéristiques des publics adolescents et enfants. - animation d'une situation pédagogique. - règles de sécurité. - responsabilité de l'enseignant. - sensibilisation sur les contenus du BF. - sensibilisation sur violences sexuelles.
Modalités d'évaluation	- avis justifié du professeur tuteur sur la capacité du candidat à proposer et animer des situations pédagogiques en lien avec un thème et un public donné, ou actions de remédiation. - livret de formation complété et signé par le formateur et le professeur tuteur (à retourner à la Fédération en fin de parcours). - attestation de validation de formation signée par le président fédéral.
Animateurs	Les formations sont organisées par les ligues dans le cadre d'EdC dédiées ou de stages de formation spécifiques. Les animateurs peuvent être : - DFR. - membres des CTR titulaires du DEJEPS ou BEES 2/DESJEPS. - membres des CTR titulaires du CQP (sur avis du DFR). - membres de la commission jeunes (pour la pédagogie adaptée aux enfants). - enseignants de clubs (BF, CQP, DEJEPS, BEES 2/DESJEPS) pour les tutorats de stage.
Tuteurs	Enseignants de clubs (BF, CQP, DEJEPS, BEES 2/DESJEPS) pour les tutorats de stage.
Inscriptions	- auprès de la ligue organisatrice de la formation. - dossier administratif à transmettre à la Fédération.
Tarif	Un chèque de 120 euros à la ligue organisatrice de la formation.
Compte-rendu	À la fin de la formation, un compte-rendu doit être envoyé à l'Institut

2. Référentiel de compétences

UF 1 – concevoir et animer d'une situation d'apprentissage		10h
1.1	Propose et met en place des situations d'apprentissage	6h
1.1.1	Définit toutes les composantes de la tâche motrice et/ou de la situation pédagogique : objectifs, moyens, consignes, évaluation (critères de réalisation et de réussite).	2h
1.1.2	Prend en compte les caractéristiques du public concerné : développement de l'enfant de 6 à 14 ans , capacités et ressources	1h
1.1.3	Tient compte de l'intérêt du jeux / des situations ludiques dans l'apprentissage des enfants	1h
1.1.4	Adapte la contrainte de la tâche motrice / de la situation pédagogique aux ressources des pratiquants	2h
1.2	Animer, encadrer, accompagner un groupe	4h
1.2.1	Conduit une action d'animation avec un groupe et assure la sécurité des pratiquants	1h30
1.2.2	Utilise un mode de communication adapté au public	30'
1.2.3	Observe les pratiquants en situation d'apprentissage et régule en fonction du niveau de réussite (complexification, simplification)	1h
1.2.4	Corrige la mise en œuvre de l'exercice à partir du niveau, du contexte de pratique et des comportements des pratiquants	1h
UF 2 - maîtriser les outils techniques de l'aïkido		6h
2.1	Maîtrise le répertoire technique du 1 ^{er} kyu	2h
2.2	Définit l'activité aikido à l'attention des enfants : caractéristiques, actions motrices engagées, enjeux éducatifs	2h
2.3	Tient compte des risques liés à certaines techniques et adapte les réalisations au niveau de son public	2h
UF 3 – réglementation et environnement fédéral (distanciel : activité RNSPF)		3h
3.1	Connaît l'environnement fédéral : la Fédération, l'UFA, la CSDGE, la ligue, l'association	1h
3.2	Connaît et maîtrise les règles liées à la sécurité et à l'enseignement	1h30
3.2.1	Règles d'hygiène et de sécurité Violences sexuelles. Honorabilité	1h
3.2.2	La licence fédérale, l'assurance, le certificat médical	30'
3.3	Connaît les filières de formation fédérale	30'
3.3.1	Le brevet fédéral	15'
3.3.2	Le CQP MAM	15'

Total heures :

UF1 : 10h

UF2 : 6h

UF3 : 3h

Autre (bilan, présentation) : 1h

Total général : 19h

Le référentiel de compétences de l'AFAC fournit une structure détaillée et bien définie pour le développement des compétences nécessaires à la conception, l'animation et l'encadrement d'activités d'aïkido. Ce référentiel est divisé en trois unités de formation (UF), chacune avec des objectifs clairs et des compétences spécifiques à maîtriser.

UF 1 – concevoir et animer une situation d'apprentissage

Cette unité de formation est essentielle pour les formateurs, car elle couvre les aspects fondamentaux de la création et de l'animation des situations d'apprentissage. Les compétences sont bien réparties entre la définition des composantes de la tâche motrice, la prise en compte des caractéristiques du public, et l'adaptation des situations en fonction des ressources des pratiquants. Le focus sur la sécurité et l'adaptation des exercices selon le niveau et le contexte des pratiquants est crucial pour garantir une formation efficace et sécurisée. Les compétences liées à l'animation et à l'accompagnement des groupes permettent également de développer une compréhension approfondie des dynamiques de groupe et de la communication adaptée.

UF 2 – maîtriser les outils techniques de l'aïkido

Cette unité est axée sur la maîtrise des techniques spécifiques de l'aïkido, en particulier pour les enfants. La compétence 2.1 souligne l'importance de connaître le répertoire technique du 1er kyu, ce qui est fondamental pour une pratique cohérente et pour assurer que les instructeurs transmettent des compétences techniques appropriées. La compétence 2.2 traite des caractéristiques de l'activité aikido pour les enfants, ce qui est essentiel pour adapter les techniques et les exercices aux besoins des jeunes pratiquants. La compétence 2.3 aborde les risques liés à certaines techniques et leur adaptation, ce qui est crucial pour éviter les blessures et pour enseigner en toute sécurité.

UF 3 – réglementation et environnement fédéral

Cette unité, bien que plus concise, est fondamentale pour assurer une compréhension des règlements et de l'environnement fédéral. La connaissance de l'environnement fédéral, des règles de sécurité, et des filières de formation fédérale assure que les formateurs sont non seulement au courant des normes et pratiques en vigueur, mais aussi capables de les appliquer efficacement. Les compétences spécifiques sur les règles d'hygiène, de sécurité, ainsi que les aspects liés aux violences sexuelles et à l'honorabilité montrent une attention importante à la sécurité et à l'éthique dans l'enseignement.

3. Ruban pédagogique

Séquence n°	Dates	Lieux	Intervenant(s)	Contenu	UF1	UF2	UF3	Autre
Présentation		Salle ou Distanciel		Présentation de la formation : objectifs, modalités, attentes, et programme.				30 min
S1		Dojo		UF2 – maîtriser les outils techniques de l'aïkido 2.2 : définit l'activité aïkido pour les enfants, caractéristiques, actions motrices, enjeux éducatifs		2 h		
S2		Dojo		UF1 – concevoir et animer une situation d'apprentissage 1.1 : propose et met en place une situation d'apprentissage 1.1.1 : composantes de la tâche motrice, objectifs, moyens, consignes, évaluation	2 h			
S3		Dojo		UF2 – maîtriser les outils techniques de l'aïkido 2.1 : maîtrise du répertoire technique du 1er kyu		2 h		
S4		Salle		UF1 – concevoir et animer une situation d'apprentissage 1.1 : prendre en compte les caractéristiques du public (enfants 6-14 ans), et l'intérêt du jeu dans l'apprentissage	2 h			
S5		Dojo		UF2 – maîtriser les outils techniques de l'aïkido 2.1 : adaptation des techniques aux risques et au niveau du public		2 h		
S6		Dojo		UF1 – concevoir et animer une situation d'apprentissage 1.1 : adapter la contrainte de la tâche aux ressources des pratiquants	2 h			
S7		Dojo		UF1 – concevoir et animer une situation d'apprentissage 1.2 : animer, encadrer, accompagner un groupe 1.2.1 : conduire l'animation et assurer la sécurité 1.2.2 : communication adaptée au public	2 h			
S8		Dojo		UF1 – concevoir et animer une situation d'apprentissage 1.2 : observer et corriger les pratiquants en situation d'apprentissage 1.2.3 : réguler en fonction du niveau de réussite 1.2.4 : corriger la mise en œuvre des exercices	2 h			
Distanciel		Distanciel		UF3 – réglementation et environnement fédéral 3.1 : environnement fédéral 3.2 : règles de sécurité et d'enseignement 3.3 : filières de formation fédérale			3 h	
Bilan		Salle ou distanciel		Bilan de la formation : évaluation des compétences acquises, feedback et perspectives d'amélioration				30 min
Total					10 h	6 h	3 h	1h
Total général					19 h			

* la structure de la formation pourra être aménagée en fonction des spécificités régionales : 2 x 8 heures ou 4 x 4 heures ou 2 x 6 heures + 4 heures ou 8 x 2 heures

4. Déroulé pédagogique

Séquence n°	Thème	Compétences	Détail	Activité des stagiaires	Outils et supports	Lieux	Durée
Présentation	Présentation de la formation (présentiel ou distanciel)	-	Introduction générale sur la formation, objectifs, modalités, et attentes. Présentation du programme et des intervenants.	Présentation par le formateur, échanges sur les attentes des participants	Supports de présentation (PowerPoint, documents)	Salle ou distanciel	30 min
S1	Maîtriser les outils techniques de l'aïkido (UF2)	2.2 : définit l'activité aïkido à l'attention des enfants : caractéristiques, enjeux éducatifs	Analyse des caractéristiques spécifiques de l'aïkido pour les enfants, et des actions motrices pertinentes. Discussion sur les enjeux éducatifs liés.	Travail en binômes pour créer des situations pédagogiques adaptées aux enfants. Présentation des résultats.	Vidéos d'exemples de cours (ou démonstrations par le formateur)	Dojo	2h
S2	Concevoir et animer une situation d'apprentissage (UF1)	1.1.1 : définit les composantes de la tâche motrice/situation pédagogique	Définition des objectifs d'apprentissage, des moyens nécessaires, des consignes à donner, et des critères de réalisation et de réussite pour une situation d'apprentissage spécifique.	Création d'une situation d'apprentissage avec définition des objectifs, moyens, consignes, et critères.	Fiches pédagogiques, démonstration en direct par le formateur	Dojo	2h
S3	Maîtriser les outils techniques de l'aïkido (UF2)	2.1 : maîtrise du répertoire technique du 1er kyu	Révision et pratique des techniques du 1er kyu. Discussion sur les critères de maîtrise et d'évaluation des techniques.	Pratique des techniques du 1er kyu en binômes avec correction par le formateur.	Matériel d'aïkido, vidéos (ou démonstrations du formateur)	Dojo	2h
S4	Concevoir et animer une situation d'apprentissage (UF1)	1.1.2, 1.1.3 : prendre en compte les caractéristiques du public et l'intérêt du jeu	Analyse des caractéristiques développementales des enfants et intégration de jeux dans les situations pédagogiques. Adaptation des situations en fonction du public.	Observation d'exemples pratiques, création de jeux adaptés, et analyse en groupe.	Supports vidéos, fiches d'analyse (ou jeux de rôle)	Salle	2h
S5	Maîtriser les outils techniques de l'aïkido (UF2)	2.1 : tient compte des risques et adapte les techniques au public	Identification des risques associés aux techniques de l'aïkido et stratégies	Discussion en groupe sur les risques, adaptation des techniques en pratique.	Fiches techniques, matériel d'aïkido, vidéos (ou démonstration)	Dojo	2h

			pour adapter les techniques en fonction du niveau des pratiquants.				
S6	Concevoir et animer une situation d'apprentissage (UF1)	1.1.4 : adapter la tâche motrice aux ressources des pratiquants	Ajustement des contraintes motrices et pédagogiques en fonction des capacités et ressources des pratiquants. Analyse de l'adaptation des tâches.	Réalisation d'exercices en binômes avec ajustements des contraintes, discussion sur les adaptations nécessaires.	Fiches d'évaluation, démonstration en direct	Dojo	2h
S7	Animer, encadrer, accompagner un groupe (UF1)	1.2.1, 1.2.2 : conduire une action d'animation et utiliser une communication adaptée	Mise en pratique de l'animation d'un groupe en respectant les consignes de sécurité et en utilisant des méthodes de communication adaptées.	Simulations d'animation avec rôles d'enseignant et d'accompagnateurs, évaluation des interactions.	Matériel d'aikido, fiches d'observation (ou étude de cas)	Dojo	2h
S8	Animer, encadrer, accompagner un groupe (UF1)	1.2.3, 1.2.4 : observer les pratiquants et corriger la mise en œuvre des exercices	Techniques d'observation et de correction des exercices en fonction des niveaux et comportements des pratiquants. Mise en place d'une régulation efficace.	Observation d'exercices réalisés par les pairs, correction et feedback en groupe.	Fiches pédagogiques (ou exercices pratiques)	Dojo	2h
Distanciel	Réglementation et environnement fédéral (UF3)	3.1, 3.2, 3.3 : connaître l'environnement fédéral et les règles de sécurité	Présentation des structures fédérales, des règles de sécurité, et des filières de formation. Discussion sur les aspects réglementaires et éthiques.	Discussion en groupe, qcm en ligne, analyse de documents réglementaires.	Plateforme de formation en ligne	Distanciel	3h
Bilan	Bilan de la formation (présentiel ou distanciel)	-	Récapitulation des objectifs atteints, évaluation des compétences acquises, feedback et perspectives d'amélioration.	Discussion collective sur les points forts et les axes d'amélioration, collecte de feedback.	Questionnaire d'évaluation	Salle ou distanciel	30 min

Alternative aux vidéos : en l'absence de vidéos, le formateur peut réaliser les démonstrations en direct ou utiliser des exercices pratiques et des jeux de rôle pour enseigner les concepts. Les activités doivent inclure des démonstrations par le formateur et des discussions pour compenser l'absence de matériel vidéo.

4.1. Fiche de cours - présentation de la formation

Élément	Détail
UF	N/a
Compétence abordée	N/a
Durée de la séquence	30 minutes
Lieu de la formation	Salle / distanciel
Objectifs de la séquence	- présenter le contenu et les objectifs de la formation. - expliquer les modalités et le déroulement des séquences.
Déroulement de l'activité des stagiaires	- introduction (15 min) : présentation du formateur et du programme. - questions/réponses (15 min) : éclaircissements sur le contenu et les attentes.
Consignes données	- écouter attentivement la présentation. - poser des questions si nécessaire. - prendre note des points importants.
Activité du formateur	- présentation : décrire les objectifs et le programme de la formation. - réponses aux questions : répondre aux interrogations des stagiaires.
Remédiations possibles	- réponses complémentaires : fournir des détails supplémentaires si nécessaire.
Outils et supports	- présentation PowerPoint. - documents de présentation du programme.

Observations et notes du formateur

Aspect observé	Observations
Déroulement de l'activité	
Implication des stagiaires	
Adaptation des consignes	
Réactions des stagiaires	
Difficultés rencontrées	
Points positifs	
Points à améliorer	

4.2. Fiche de cours - séquence 1

Élément	Détail
UF	UF2 – maîtriser les outils techniques de l'aïkido
Compétence abordée	2.2 – définit l'activité aikido à l'attention des enfants : caractéristiques, actions motrices engagées, enjeux éducatifs
Durée de la séquence	2 heures
Lieu de la formation	Dojo
Objectifs de la séquence	- identifier les caractéristiques spécifiques de l'aïkido pour les enfants. - comprendre les actions motrices engagées et les enjeux éducatifs.
Déroulement de l'activité des stagiaires	- analyse des caractéristiques (1h) : étudier les caractéristiques spécifiques de l'aïkido pour les enfants. - discussion des enjeux (1h) : discuter des enjeux éducatifs et motrices impliqués.
Consignes données	- analyse : identifier et expliquer les caractéristiques spécifiques de l'aïkido pour les enfants. - discussion : discuter des enjeux éducatifs en groupe.
Activité du formateur	- présentation : introduire les caractéristiques et enjeux éducatifs. - facilitation : guider les discussions et observations des stagiaires. - feedback : offrir des retours sur les analyses effectuées.
Remédiations possibles	- clarifications : expliquer plus en détail si nécessaire. - exemples : fournir des exemples concrets de mise en œuvre.
Outils et supports	- documents sur les caractéristiques de l'aïkido pour les enfants. - tableaux pour la discussion.

Observations et notes du formateur

Aspect observé	Observations
Déroulement de l'activité	
Implication des stagiaires	
Adaptation des consignes	
Réactions des stagiaires	
Difficultés rencontrées	
Points positifs	
Points à améliorer	

4.3. Fiche de cours - séquence 2

Élément	Détail
UF	UF1 – concevoir et animer une situation d'apprentissage
Compétence abordée	1.1 – propose et met en place une situation d'apprentissage 1.1.1 – définit toutes les composantes de la tâche motrice et/ou de la situation pédagogique : objectifs, moyens, consignes, évaluation (critères de réalisation et de réussite)
Durée de la séquence	2 heures
Lieu de la formation	Salle
Objectifs de la séquence	- définir les composantes d'une situation d'apprentissage. - élaborer des objectifs, moyens, consignes, et critères d'évaluation pour une tâche motrice.
Déroulement de l'activité des stagiaires	- définition des composantes (1h) : définir les objectifs, moyens, consignes, et critères d'évaluation pour des situations d'apprentissage. - mise en place (1h) : mettre en place des situations d'apprentissage basées sur ces composantes.
Consignes données	- définition : définir clairement chaque composante. - mise en place : mettre en œuvre les situations d'apprentissage avec les composantes définies.
Activité du formateur	- introduction : expliquer la définition des composantes. - assistance : aider les stagiaires dans la mise en place des situations. - feedback : fournir des retours sur la mise en place et les définitions.
Remédiations possibles	- explications supplémentaires : clarifier les définitions des composantes si nécessaire. - révisions : réviser les mises en place des situations d'apprentissage.
Outils et supports	- guide pour la définition des composantes d'une situation d'apprentissage. - matériel pour la mise en place des situations.

Observations et notes du formateur

Aspect observé	Observations
Déroulement de l'activité	
Implication des stagiaires	
Adaptation des consignes	
Réactions des stagiaires	
Difficultés rencontrées	
Points positifs	
Points à améliorer	

4.4. Fiche de cours - séquence 3

Élément	Détail
UF	UF2 – maîtriser les outils techniques de l'aïkido
Compétence abordée	2.1 – maîtriser le répertoire technique du 1er kyu
Durée de la séquence	2 heures
Lieu de la formation	Dojo
Objectifs de la séquence	- maîtriser les techniques spécifiques au 1er kyu. - appliquer ces techniques en situation pratique.
Déroulement de l'activité des stagiaires	- révision des techniques (1h) : pratique des techniques du 1er kyu. - application (1h) : exécution des techniques en situation pratique.
Consignes données	- pratique : pratiquer les techniques avec précision. - application : appliquer les techniques en situation réelle avec fluidité et contrôle.
Activité de l'enseignant	- démonstration : montrer les techniques du 1er kyu. - observation : observer la pratique des stagiaires et fournir des conseils. - feedback : donner des retours sur la maîtrise des techniques.
Remédiations possibles	- démonstrations additionnelles : réaliser des démonstrations supplémentaires si nécessaire. - corrections : corriger les erreurs observées lors de la pratique.
Outils et supports	- grille d'observation axée sur les critères : posture (stabilité, alignement), déplacements (fluidité, continuité), techniques (précision, coordination), équilibre (capacité à rester centré) - répertoire technique du 1er kyu.

Observations et notes du formateur

Aspect observé	Observations
Déroulement de l'activité	
Implication des stagiaires	
Adaptation des consignes	
Réactions des stagiaires	
Difficultés rencontrées	
Points positifs	
Points à améliorer	

4.5. Fiche de cours - séquence 4

Élément	Détail
UF	UF1 – concevoir et animer une situation d'apprentissage
Compétence abordée	1.1 – propose et met en place une situation d'apprentissage 1.1.2 – prend en compte les caractéristiques du public concerné : développement de l'enfant de 6 à 14 ans, capacités et ressources 1.1.3 – tient compte de l'intérêt du jeu / des situations ludiques dans l'apprentissage des enfants
Durée de la séquence	2 heures
Lieu de la formation	Salle
Objectifs de la séquence	- concevoir des situations d'apprentissage adaptées aux caractéristiques des enfants. - intégrer des éléments ludiques pour améliorer l'apprentissage.
Déroulement de l'activité des stagiaires	- analyse du public (1h) : évaluer les caractéristiques et ressources des enfants. - conception de situations (1h) : créer des situations d'apprentissage en tenant compte des éléments ludiques.
Consignes données	- analyse : identifier les besoins et caractéristiques des enfants. - conception : développer des situations d'apprentissage en intégrant des éléments ludiques.
Activité du formateur	- introduction : présenter les caractéristiques des enfants. - assistance : aider à la création des situations d'apprentissage. - feedback : offrir des retours sur les conceptions.
Remédiations possibles	- explications supplémentaires : clarifier les besoins spécifiques des enfants. - exemples : fournir des exemples d'intégration ludique.
Outils et supports	- guide sur le développement des enfants. - guide pour la définition des composantes d'une situation d'apprentissage. - matériel pour la création des situations d'apprentissage.

Observations et notes du formateur

Aspect observé	Observations
Déroulement de l'activité	
Implication des stagiaires	
Adaptation des consignes	
Réactions des stagiaires	
Difficultés rencontrées	
Points positifs	
Points à améliorer	

4.6. Fiche de cours - séquence 5

Élément	Détail
UF	UF2 – maîtriser les outils techniques de l'aïkido
Compétence abordée	2.1 – tient compte des risques liés à certaines techniques et adapte les réalisations au niveau de son public
Durée de la séquence	2 heures
Lieu de la formation	Dojo
Objectifs de la séquence	- identifier les risques associés aux techniques. - adapter les techniques en fonction du niveau des pratiquants et des risques identifiés.
Déroulement de l'activité des stagiaires	- analyse des risques (1h) : identifier les risques associés à différentes techniques. - adaptation des techniques (1h) : pratiquer les techniques en tenant compte des risques et adapter selon le niveau.
Consignes données	- analyse : analyser les risques pour chaque technique. - adaptation : adapter les techniques selon le niveau et les risques identifiés.
Activité de l'enseignant	- démonstration : montrer les techniques et discuter des risques. - observation : observer la pratique et ajuster les techniques selon les besoins. - feedback : fournir des retours sur les adaptations.
Remédiations possibles	- démonstrations supplémentaires : réaliser des démonstrations supplémentaires des adaptations. - explications : clarifier les aspects des risques.
Outils et supports	- répertoire technique 1er kyu - guides sur les risques des techniques.

Observations et notes du formateur

Aspect observé	Observations
Déroulement de l'activité	
Implication des stagiaires	
Adaptation des consignes	
Réactions des stagiaires	
Difficultés rencontrées	
Points positifs	
Points à améliorer	

4.7. Fiche de cours - séquence 6

Élément	Détail
UF	UF1 – concevoir et animer une situation d'apprentissage
Compétence abordée	1.1 – propose et met en place une situation d'apprentissage 1.1.4 – adapte la contrainte de la tâche motrice / de la situation pédagogique aux ressources des pratiquants
Durée de la séquence	2 heures
Lieu de la formation	Salle
Objectifs de la séquence	- adapter les contraintes des tâches motrices aux ressources des pratiquants. - concevoir des situations d'apprentissage en tenant compte des ressources disponibles.
Déroulement de l'activité des stagiaires	- adaptation des contraintes (1h) : analyser les ressources des pratiquants et adapter les contraintes. - conception (1h) : créer des situations d'apprentissage en tenant compte des adaptations nécessaires.
Consignes données	- analyse : évaluer les ressources des pratiquants. - conception : adapter les contraintes et concevoir les situations en conséquence.
Activité du formateur	- introduction : expliquer les principes d'adaptation des contraintes. - assistance : aider à la création des situations d'apprentissage. - feedback : fournir des retours sur les adaptations effectuées.
Remédiations possibles	- explications supplémentaires : clarifier les principes d'adaptation. - exemples : fournir des exemples d'adaptation des contraintes.
Outils et supports	- guide sur l'adaptation des contraintes. - guide pour la définition des composantes d'une situation d'apprentissage. - matériel pour la création des situations d'apprentissage.

Observations et notes du formateur

Aspect observé	Observations
Déroulement de l'activité	
Implication des stagiaires	
Adaptation des consignes	
Réactions des stagiaires	
Difficultés rencontrées	
Points positifs	
Points à améliorer	

4.8. Fiche de cours - séquence 7

Élément	Détail
UF	UF1 – concevoir et animer une situation d'apprentissage
Compétence abordée	1.2 – animer, encadrer, accompagner un groupe 1.2.1 – conduit une action d'animation avec un groupe et assure la sécurité des pratiquants 1.2.2 – utilise un mode de communication adapté au public
Durée de la séquence	2 heures
Lieu de la formation	Salle
Objectifs de la séquence	- conduire une action d'animation en assurant la sécurité. - utiliser une communication adaptée au groupe.
Déroulement de l'activité des stagiaires	- animation et sécurité (1h) : pratiquer l'animation en groupe en mettant l'accent sur la sécurité. - communication (1h) : pratiquer des techniques de communication adaptées au groupe.
Consignes données	- animation : assurer la sécurité tout en animant. - communication : adapter la communication en fonction des besoins du groupe.
Activité du formateur	- démonstration : montrer comment conduire une animation en sécurité. - observation : observer et ajuster les actions des stagiaires. - feedback : donner des retours sur la gestion de groupe et la communication.
Remédiations possibles	- clarifications : fournir des explications supplémentaires sur la sécurité et la communication. - exemples pratiques : offrir des démonstrations supplémentaires.
Outils et supports	- matériel de sécurité. - guide sur la communication en groupe.

Observations et notes du formateur

Aspect observé	Observations
Déroulement de l'activité	
Implication des stagiaires	
Adaptation des consignes	
Réactions des stagiaires	
Difficultés rencontrées	
Points positifs	
Points à améliorer	

4.9. Fiche de cours - séquence 8

Élément	Détail
UF	UF1 – concevoir et animer une situation d'apprentissage
Compétence abordée	1.2 – animer, encadrer, accompagner un groupe 1.2.3 – observe les pratiquants en situation d'apprentissage et régule en fonction du niveau de réussite (complexification, simplification) 1.2.4 – corrige la mise en œuvre de l'exercice à partir du niveau, du contexte de pratique et des comportements des pratiquants
Durée de la séquence	2 heures
Lieu de la formation	Salle
Objectifs de la séquence	- observer et réguler les actions des pratiquants en fonction du niveau. - corriger les mises en œuvre des exercices en fonction des observations.
Déroulement de l'activité des stagiaires	- observation et régulation (1h) : observer les pratiquants et réguler les actions en fonction du niveau. - correction (1h) : corriger les mises en œuvre des exercices selon les besoins.
Consignes données	- observation : observer attentivement les pratiquants. - régulation : réguler les actions en fonction des observations. - correction : corriger les exercices en fonction des retours et des niveaux.
Activité du formateur	- observation : observer les stagiaires pendant l'animation. - assistance : aider à la régulation et à la correction des exercices. - feedback : fournir des retours sur les observations et les corrections.
Remédiations possibles	- clarifications : expliquer les méthodes de régulation et de correction. - démonstrations : réaliser des démonstrations supplémentaires si nécessaire.
Outils et supports	- guide sur la régulation et la correction des exercices. - matériel pour les exercices.

Observations et notes du formateur

Aspect observé	Observations
Déroulement de l'activité	
Implication des stagiaires	
Adaptation des consignes	
Réactions des stagiaires	
Difficultés rencontrées	
Points positifs	
Points à améliorer	

4.10. Fiche de cours - séquence distanciel UF3

Élément	Détail
UF	UF3 – réglementation et environnement fédéral
Compétence abordée	3.1 – connaît l'environnement fédéral : la Fédération, l'UFA, la CSDGE, la ligue, l'association 3.2.1 - règles d'hygiène et de sécurité ; violences sexuelles. Honorabilité 3.2.2 - la licence fédérale, l'assurance, le certificat médical 3.3 – connaît les filières de formation fédérales
Durée de la séquence	3 heures
Lieu de la formation	Distanciel
Objectifs de la séquence	- présenter l'environnement fédéral et les filières de formation fédérales. - aborder les règles d'hygiène et de sécurité ainsi que les principes de la violence et de l'honorabilité.
Déroulement de l'activité des stagiaires	- présentation de l'environnement fédéral, des filières de formation et des règles d'hygiène et de sécurité (1h30) : exposer les items en utilisant des supports numériques. - discussion sur la violence et l'honorabilité (1h30) : aborder les principes et discuter des implications.
Consignes données	- prise de note : prendre des notes sur les informations fournies. - participation : participer activement à la discussion sur les principes de la violence et de l'honorabilité.
Activité du formateur	- présentation : exposer les filières de formation et les principes. - discussion : animer la discussion sur la violence et l'honorabilité. - feedback : répondre aux questions et fournir des clarifications.
Remédiations possibles	- clarifications : fournir des explications supplémentaires si nécessaire. - réponses aux questions : répondre aux questions des stagiaires.
Outils et supports	- plateforme de visioconférence. - présentations et documents supports

Observations et notes du formateur

Aspect observé	Observations
Déroulement de l'activité	
Implication des stagiaires	
Adaptation des consignes	
Réactions des stagiaires	
Difficultés rencontrées	
Points positifs	
Points à améliorer	

4.11. Fiche de cours - bilan de la formation

Élément	Détail
UF	N/a
Compétence abordée	N/a
Durée de la séquence	30 minutes
Lieu de la formation	Salle / distanciel
Objectifs de la séquence	<ul style="list-style-type: none"> - évaluer les acquis de la formation. - discuter des points forts et des axes d'amélioration. - recueillir les feedbacks des stagiaires.
Déroulement de l'activité des stagiaires	<ul style="list-style-type: none"> - évaluation (15 min) : remplir les questionnaires d'évaluation. - discussion (15 min) : partager les retours d'expérience et discuter des points forts et des axes d'amélioration.
Consignes données	<ul style="list-style-type: none"> - évaluation : compléter les questionnaires de manière honnête. - participation : partager des retours constructifs durant la discussion.
Activité du formateur	<ul style="list-style-type: none"> - évaluation : collecter et analyser les questionnaires. - discussion : animer la discussion de bilan. - feedback : fournir un résumé des résultats et des actions à venir.
Remédiations possibles	<ul style="list-style-type: none"> - analyse des feedbacks : prendre en compte les suggestions et critiques pour améliorer les futures formations. - plan d'action : élaborer un plan pour les améliorations basées sur les retours.
Outils et supports	<ul style="list-style-type: none"> - questionnaires d'évaluation. - outils de visioconférence pour les sessions distancielles.

Observations et notes du formateur

Aspect observé	Observations
Déroulement de l'activité	
Implication des stagiaires	
Adaptation des consignes	
Réactions des stagiaires	
Difficultés rencontrées	
Points positifs	
Points à améliorer	

5. Annexes

Outils et supports de formation

5.1. Guide pour la création d'une situation d'apprentissage

☞ séquence 2 – séquence 4 – séquence 6

Objectifs de la situation d'apprentissage

- **Définition** : l'objectif d'une situation d'apprentissage définit ce que les apprenants doivent accomplir ou maîtriser à l'issue de l'activité. Il peut être de nature cognitive (savoir), psychomotrice (savoir-faire), ou socio-affective (savoir-être).
- **Exemples** :
 - Acquérir une nouvelle technique (cognitif)
 - Réaliser un enchaînement de mouvements de manière fluide (psychomoteur)
 - Collaborer avec ses pairs dans un contexte sécurisé (socio-affectif)
- **Conseils** : soyez spécifique et mesurable pour pouvoir évaluer les progrès des apprenants.

Moyens à disposition

- **Définition** : les moyens représentent l'ensemble des ressources disponibles pour réaliser la situation d'apprentissage. Cela inclut :
- **Matériel pédagogique** : équipement nécessaire à l'activité (jo, bokken, ballons, cordes, plots, etc.).
- **Ressources humaines** : formateurs, assistants, partenaires.
- **Environnement** : espace disponible.
- **Conseils** : pensez à adapter les moyens aux objectifs visés, au niveau des apprenants et à la sécurité.

consignes données aux apprenants

- **Définition** : les consignes sont les directives que le formateur transmet pour guider l'exécution de la tâche. Elles doivent être claires, précises et adaptées au niveau des participants.
- **Exemples** :
 - **Tâche motrice** : "réalisez une série de trois chutes avant en gardant la fermeture tronc-jambe."
 - **Tâche collaborative** : "en binôme, réalisez le mouvement tout en vous assurant de ne pas blesser votre partenaire."
- **Conseils** : prévoyez une démonstration si nécessaire et assurez-vous que les apprenants ont bien compris avant de commencer l'activité.

Critères d'évaluation

- **Définition** : les critères permettent de juger si l'objectif a été atteint ou non. Ils se divisent en deux types :
- **Critères de réalisation** : ils évaluent le "comment" de l'action, c'est-à-dire si les consignes et techniques ont été respectées.
- **Critères de réussite** : ils se focalisent sur le résultat final de l'action, si l'objectif est atteint ou non.
- **Exemples** :
 - **Réalisation** : "les chutes sont réalisées avec une posture correcte et une synchronisation des bras."
 - **Réussite** : "l'apprenant réussit trois chutes consécutives sans assistance."
- **Conseils** : assurez-vous que les critères soient observables et mesurables. Les retours doivent être constructifs.

Remédiations possibles

- **Définition** : ce sont les ajustements ou clarifications à apporter en cas de difficultés rencontrées par les apprenants.
- **Exemples** :
- **Explication supplémentaire** : redéfinir certains concepts mal compris.
- **Adaptation des situations** : modifier le niveau de difficulté pour certains apprenants.
- **Conseils** : observez attentivement les progrès et ajustez selon les besoins individuels.

Rôle du formateur

- **Définition** : le formateur a un rôle central dans la préparation, l'accompagnement et l'évaluation de la situation d'apprentissage.
- **Activités clés** :
- **Introduction de l'activité en expliquant les objectifs et les consignes.**
- **Assistance pendant l'exécution en veillant à la sécurité et à la compréhension.**
- **Retour d'expérience avec des feedbacks constructifs sur la progression.**

- **Conseils** : soyez présent sans être intrusif. Encouragez l'autonomie tout en assurant un suivi régulier.

En conclusion, pour concevoir et animer efficacement une situation d'apprentissage, chaque composante (objectifs, moyens, consignes, critères d'évaluation) doit être clairement définie en amont et adaptée aux besoins des apprenants. Le formateur joue un rôle clé dans la clarification des consignes et dans l'ajustement des activités pour garantir la réussite de l'apprentissage. Voici un tableau vierge que les stagiaires peuvent utiliser pour créer une situation d'apprentissage. Il est conçu pour être simple d'utilisation tout en guidant chaque étape de la planification. Les stagiaires peuvent remplir chaque case avec les informations spécifiques à la situation d'apprentissage qu'ils souhaitent créer.

Composantes	Détails à renseigner
Objectif(s) de la tâche	Quels sont les objectifs visés ? (savoir, savoir-faire, savoir-être)
Moyens à disposition	Quels matériels, ressources humaines, et espaces sont disponibles ?
Consignes données	Quelles consignes claires et précises seront données aux apprenants ?
Critères de réalisation	Comment les apprenants doivent-ils réaliser la tâche ? (posture, déplacement, technique, équilibre)
Critères de réussite	Quels indicateurs permettent de juger la réussite de la tâche ? (objectif atteint ou non)
Durée de la situation	Combien de temps sera dédié à cette situation d'apprentissage ?
Remédiations possibles	Quelles actions seront prises en cas de difficultés rencontrées par les apprenants ?

Composantes	Détails à renseigner
Rôle du formateur	Quelles interventions du formateur sont prévues ? (expliquer, observer, ajuster)

5.2. Grille d'observation technique

👉 séquence 3

Voici une grille d'observation axée sur les critères **posture**, **déplacements**, **technique**, et **équilibre**, que le formateur et/ou les stagiaires pourront utiliser lors de la pratique des techniques du 1er kyu. Les cases à cocher permettront une évaluation rapide et efficace de chaque critère.

Nom du stagiaire : _____

Date : _____

Critère	Excellent	Satisfaisant	À améliorer	Commentaires
Posture				
- stabilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- alignement corporel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Déplacements				
- fluidité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- continuité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Technique				
- précision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- coordination	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Équilibre				
- centrage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- contrôle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

- **Excellent** : le critère est totalement maîtrisé.
- **Satisfaisant** : le critère est globalement bien réalisé mais peut encore être amélioré.
- **À améliorer** : le critère n'est pas encore acquis et nécessite un travail spécifique.

Commentaires : utiliser cet espace pour donner des précisions sur les points forts ou les axes de progrès du stagiaire. Cette grille d'observation permettra une évaluation structurée des performances des stagiaires sur les points clés des techniques du 1er kyu.

5.3. Guide sur le développement des enfants

📁 séquence 4

Catégorie	Caractéristiques	Implications pour l'apprentissage
Développement physique	<ul style="list-style-type: none"> - coordination motrice et équilibre en développement. - amélioration de la force musculaire et de l'endurance. - habiletés motrices fines et globales en progression. 	<ul style="list-style-type: none"> - proposer des activités favorisant la coordination et l'équilibre. - introduire progressivement des tâches motrices complexes. - inclure des jeux renforçant l'endurance et la force tout en restant accessibles.
Développement cognitif	<ul style="list-style-type: none"> - pensée plus logique, mais raisonnement concret. - compréhension des règles et concepts simples. - capacité de concentration limitée (15-30 min). 	<ul style="list-style-type: none"> - proposer des consignes simples et concrètes. - varier les activités toutes les 20-30 minutes pour maintenir l'intérêt. - introduire progressivement des concepts abstraits liés à des situations concrètes. - utiliser des histoires et analogies pour rendre les concepts ludiques.
Développement social	<ul style="list-style-type: none"> - forte appartenance au groupe et début de compréhension de la coopération. - sensibilité aux opinions des pairs. - développement de l'esprit de compétition. 	<ul style="list-style-type: none"> - intégrer des activités collaboratives (jeux de groupe). - encourager l'entraide et limiter la compétition excessive. - introduire progressivement des jeux compétitifs tout en insistant sur le respect mutuel et la gestion des émotions.
Développement émotionnel	<ul style="list-style-type: none"> - meilleure compréhension des émotions, mais difficultés à gérer la frustration. - besoin de retours positifs pour renforcer la confiance. - anxiété possible. 	<ul style="list-style-type: none"> - fournir des retours positifs fréquents. - encourager la persévérance face aux difficultés et apprendre à gérer la frustration. - adapter les situations d'apprentissage pour éviter l'anxiété, tout en proposant des défis progressifs.
Importance du jeu	<ul style="list-style-type: none"> - le jeu facilite l'acquisition des compétences dans un environnement amusant et détendu. - favorise la créativité, la résolution de problèmes, la socialisation. 	<ul style="list-style-type: none"> - proposer des jeux avec des règles simples. - utiliser des thématiques connues des enfants pour stimuler l'engagement. - proposer des jeux collaboratifs où chaque enfant joue un rôle dans le succès du groupe.

Exemples de situations ludiques :

Activité	Description
Parcours d'obstacles	Activité permettant de travailler l'équilibre et la coordination tout en intégrant des défis physiques.
Jeux de rôle	Les enfants incarnent des personnages (aventuriers, héros) et doivent utiliser des techniques spécifiques pour surmonter des obstacles imaginaires.
Défis d'équipe	Jeux où les enfants doivent collaborer pour atteindre un objectif commun, favorisant ainsi l'esprit d'équipe et le respect des consignes .
Chasse au trésor	Les enfants suivent des indices pour trouver des "trésors" cachés dans le dojo, intégrant des éléments d'aïkido comme des techniques ou des mouvements pour avancer.
Relais avec techniques	Activité en relais où chaque enfant doit effectuer une technique d'aïkido avant de passer le relais à un camarade, favorisant la pratique et l'endurance.
Jeux de ballons	Utiliser des ballons pour travailler la coordination et la rapidité. Les enfants doivent réaliser des techniques d'aïkido tout en gardant le ballon en l'air.
Ateliers de créativité	Activités où les enfants créent leurs propres mouvements ou enchaînements d'aïkido, développant ainsi leur créativité et leur compréhension des techniques.
Jeux d'équilibre	Jeux comme marcher sur une ligne ou une poutre, avec des variations pour intégrer des mouvements d'aïkido. Cela améliore la stabilité et la concentration.
Combat de coussins	Activité ludique où les enfants utilisent des coussins pour simuler des attaques et des défenses, mettant en pratique les techniques d'aïkido dans un contexte sécuritaire .
Karaoké d'aïkido	Activité où les enfants doivent "chanter" ou imiter les techniques d'aïkido en suivant une séquence donnée, combinant musique et pratique technique.

5.4. Guide d'analyse des risques des techniques d'aïkido

🌀 séquence 5

Ce tableau offre une vue d'ensemble des techniques d'aïkido adaptées aux enfants, en mettant l'accent sur les risques potentiels, les adaptations nécessaires et les conseils de sécurité pour chaque technique.

Technique	Risques potentiels	Adaptations pour les enfants	Conseils de sécurité
Ikkyo	- risque de torsion excessive du bras et du coude - pression excessive sur les articulations.	- exécuter la technique lentement et avec un contrôle strict. - limiter la pression exercée sur l'articulation de l'épaule.	- insister sur l'importance du contrôle et de la communication entre les partenaires.
Nikkyo	- risque de torsion excessive du poignet et du bras. - douleur si la technique est appliquée trop rapidement.	- enseigner la technique avec une attention particulière à la douceur du mouvement. - réduire la torsion pour éviter la douleur.	- insister sur la communication entre partenaires pour prévenir toute douleur excessive.
Sankyo	- risque de torsion du poignet et du coude. - potentiel de déséquilibre soudain.	- enseigner en douceur en respectant la souplesse des articulations des enfants. - pratiquer la torsion de manière progressive.	- veiller à ce que les enfants ne forcent pas sur les poignets du partenaire, et utiliser des mouvements lents.
Kote gaeshi	- risque de torsion excessive du poignet. - risque de chute non contrôlée du partenaire.	- exécuter la technique très lentement en veillant à la position du poignet. - pratiquer sur des tapis souples pour sécuriser les chutes.	- surveiller l'angle de torsion pour ne pas dépasser les limites de flexibilité des enfants.
Shiho nage	- risques pour les épaules et les poignets en cas de mauvaise exécution. - chutes brusques pouvant entraîner des blessures à la tête ou au dos.	- enseigner la technique en la segmentant, surtout la rotation des poignets. - pratiquer les chutes avant d'exécuter la technique complète.	- encourager une bonne communication entre tori et uke pour anticiper les mouvements.
Ude kime nage	- danger pour le coude et l'épaule si la technique est mal contrôlée.	- utiliser une exécution très progressive avec des enfants. - enseigner la technique sans appliquer la phase finale de torsion.	- surveiller de près l'exécution et corriger immédiatement tout excès de force ou de vitesse.
Irimi nage	- risques de perte d'équilibre de uke pouvant provoquer des chutes désordonnées. - danger de coups involontaires lors de l'entrée du tori.	- adapter la vitesse d'exécution et limiter l'amplitude du mouvement d'entrée. - guider uke à tomber correctement avant la technique complète.	- insister sur le contrôle de la distance entre tori et uke pour éviter tout choc frontal.
Ushiro kiri otoshi	- risques de déséquilibre et de chute brutale en arrière. - possibilité de blessures au dos ou à la tête.	- utiliser un mouvement très progressif et surveiller la stabilité de uke. - adapter la technique en fonction des capacités de l'enfant.	- expliquer clairement la chute arrière et préparer les enfants avec des exercices d'ukemi adaptés.
Kaiten nage	- risques de chute mal contrôlée. - possibilité de blessures à la tête ou au dos lors de la rotation du corps.	- exécuter la technique à vitesse réduite, en mettant l'accent sur le contrôle de la rotation.	- pratiquer d'abord des exercices de chutes en avant, puis d'introduire cette technique complète.
Kokyu nage	- chutes non contrôlées pouvant entraîner des blessures au dos, aux poignets ou à la tête.	- travailler d'abord la chute seule avec un partenaire qui guide la descente.	- faire des exercices d'ukemi (chutes) réguliers et adaptés avant de pratiquer la technique complète.
Shomen yokomen uchi	- risque de frapper le partenaire trop violemment, entraînant des blessures à la tête ou aux bras.	- exécuter la frappe avec un contrôle maximal et veiller à ce que le partenaire soit prêt à recevoir l'attaque.	- encourager un travail lent et précis avant d'augmenter la vitesse ou la force.
Tsuki	- risque de frapper le partenaire trop fort. - risque de mauvais alignement pouvant entraîner des blessures au poignet ou à l'épaule.	- enseigner la technique avec une concentration sur le contrôle de la force et l'alignement correct. - utiliser des frappes légères au début.	- veiller à l'alignement correct des bras et à la coordination avec le partenaire pour éviter les blessures.

Conseils généraux pour la pratique des techniques d'aïkido avec les enfants :

- **Supervision** : l'enseignant doit surveiller attentivement la pratique pour prévenir les maladroites.
- **Progression** : commencer par des techniques de base avant d'introduire des variations complexes.
- **Contrôle** : mettre l'accent sur la communication et la sécurité entre partenaires.
- **Environnement sécurisé** : utiliser des tapis et s'assurer que l'espace est dégagé pour éviter les accidents.

5.5. Guide sur l'adaptation aux contraintes de la tâche

👉 séquence 6

A. Contrainte de la tâche

Définition : une contrainte de la tâche est un facteur ou une condition qui influence la manière dont une tâche motrice est réalisée. Cela peut inclure des éléments tels que la difficulté de la tâche, les ressources disponibles, le niveau de compétence requis, et les conditions environnementales.

Exemples de contraintes :

1. **Difficulté technique :** complexité des mouvements ou des techniques à réaliser.
2. **Équipement :** disponibilité et type d'équipement nécessaire pour la tâche.
3. **Espace :** dimensions de l'espace dans lequel la tâche est effectuée.
4. **Temps :** durée allouée pour accomplir la tâche.
5. **Conditions physiques :** état de santé ou niveau de forme physique des participants.

Adapter les contraintes de la tâche

Définition : s'adapter aux contraintes signifie ajuster les exigences ou les conditions d'une tâche motrice pour qu'elles correspondent aux ressources et capacités disponibles des pratiquants. L'objectif est de rendre la tâche réalisable, efficace et sécuritaire pour les participants tout en favorisant leur apprentissage et leur progression.

Comment adapter les contraintes de la tâche:

Principes	Détails
Analyser les ressources	- évaluer les capacités des pratiquants (âge, niveau de compétence, conditions physiques). - identifier les équipements et les conditions disponibles (espace, matériel).
Ajuster la difficulté	<ul style="list-style-type: none">• Simplifier les mouvements ou les techniques si nécessaire.• Introduire des variations pour adapter la tâche au niveau des pratiquants.
Modifier les conditions environnementales	<ul style="list-style-type: none">• Adapter l'espace de travail en fonction des besoins de la tâche.• Utiliser des équipements appropriés et en bon état.
Proposer des solutions alternatives	<ul style="list-style-type: none">• Offrir des alternatives ou des adaptations qui permettent d'atteindre les mêmes objectifs d'apprentissage malgré les contraintes.• Créer des activités qui intègrent les contraintes de manière à maintenir l'intérêt et la motivation des participants.
Assurer la sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Ajuster les contraintes pour minimiser les risques de blessures.• Garantir que les conditions de pratique sont sûres et confortables pour tous les participants.

Ce tableau présente les principes clés pour adapter les contraintes des situations d'apprentissage en fonction des caractéristiques et des ressources des pratiquants.

Exemple pratique :

Si vous devez enseigner une technique d'aïkido qui nécessite beaucoup d'espace et que l'espace disponible est limité, vous pouvez :

- **Adapter la tâche :** modifier la technique pour qu'elle puisse être pratiquée dans un espace réduit.
- **Utiliser des équipements :** introduire des équipements spécifiques pour compenser le manque d'espace.
- **Simplifier les mouvements :** réduire la complexité des mouvements pour les rendre plus accessibles dans les conditions actuelles.

En somme, s'adapter aux contraintes implique une flexibilité et une créativité dans l'organisation et l'exécution des tâches pour assurer que les objectifs d'apprentissage sont atteints de manière efficace et sécurisée.

5.6. Guide spécifique sur la communication en groupe pour les enfants

👉 séquence 7

Objectifs de communication

- Clarté** : assurer que les instructions et les explications sont simples et compréhensibles.
- Engagement** : maintenir l'intérêt et la participation des enfants.
- Sécurité** : garantir que les messages concernant la sécurité sont clairs et bien compris.

Principes de communication

Principe	Description	Exemple
Langage simple	Utiliser des mots simples et des phrases courtes.	« mettez vos mains ici, comme ça. »
Ton positif	Adopter un ton encourageant et enthousiaste pour motiver les enfants.	« vous faites du super travail, continuez comme ça ! »
Instructions claires	Donner des consignes précises et séquentielles, en répétant les points clés si nécessaire.	« d'abord, nous faisons ceci, puis nous passons à cela. »
Visualisation	Utiliser des démonstrations et des images pour aider à comprendre les instructions.	Montrer un mouvement avant de demander aux enfants de le répéter.
Encouragement	Féliciter et encourager les enfants même pour les petits progrès.	« bravo, tu as bien réussi cette étape ! »
Écoute active	Prêter attention aux réponses et aux questions des enfants, et répondre de manière appropriée.	« que penses-tu de cette technique ? As-tu des questions ? »
Régulation des attentes	Adapter les exigences et les niveaux de difficulté en fonction des capacités des enfants.	« si c'est trop difficile, nous pouvons simplifier le mouvement. »
Feedback constructif	Fournir des commentaires positifs et des suggestions d'amélioration de manière bienveillante.	« tu as bien commencé, essayons maintenant de faire ceci pour améliorer. »

Techniques de communication adaptées

Technique	Description	Application
Utilisation de jeux	Intégrer des jeux pour rendre les instructions et les pratiques plus engageantes.	Créer des jeux autour des techniques pour renforcer l'apprentissage.
Storytelling	Raconter des histoires ou des scénarios pour rendre les leçons plus captivantes.	Expliquer une technique en racontant une histoire amusante.
Langage corporel	Utiliser des gestes et des expressions pour renforcer la communication verbale.	Montrer avec des gestes comment effectuer un mouvement spécifique.
Répétition et répétition	Répéter les instructions plusieurs fois pour s'assurer que tous les enfants comprennent.	Répéter les consignes avant chaque activité pour confirmer la compréhension.
Questions et réponses	Poser des questions pour vérifier la compréhension et encourager la participation.	« qu'avons-nous appris aujourd'hui ? »
Ressources visuelles	Utiliser des images, des schémas ou des objets pour illustrer les concepts.	Afficher des affiches montrant les positions ou les mouvements.
Encouragement positif	Utiliser des phrases d'encouragement pour motiver et valoriser les efforts des enfants.	« vous faites des progrès incroyables, continuez ! »

Bonnes pratiques pour l'animation

- Préparation** : planifiez vos instructions et démonstrations à l'avance pour garantir une communication fluide.
- Adaptation** : ajustez votre style de communication en fonction des réactions et des besoins des enfants.
- Observation** : surveillez les réponses des enfants et ajustez votre communication si nécessaire.

Remédiations possibles

- **Clarification** : reprendre les instructions ou les démonstrations si les enfants ne semblent pas comprendre.
- **Support visuel** : utiliser davantage de supports visuels si les explications verbales ne sont pas suffisantes.
- **Démonstrations supplémentaires** : réaliser des démonstrations supplémentaires pour clarifier les points complexes.

5.7. Guide sur la correction et la régulation des exercices pour les enfants en cours d'aïkido

séquence 8

Ce guide est conçu pour aider les enseignants à corriger et réguler les exercices de manière efficace et appropriée pour les enfants en cours d'aïkido, en mettant l'accent sur l'observation attentive, la régulation basée sur les besoins, et les corrections constructives.

Objectifs du guide

- Observation** : développer les compétences pour observer efficacement les pratiquants en situation d'apprentissage.
- Régulation** : adapter les exercices en fonction du niveau de réussite des enfants.
- Correction** : fournir des ajustements appropriés pour améliorer la mise en œuvre des exercices.

Principes de correction et de régulation

Principe	Description	Application
Observation attentive	Observer les enfants avec attention pour identifier les points forts et les zones à améliorer.	Circuler parmi les enfants, noter les difficultés récurrentes.
Complexification	Augmenter la difficulté des exercices lorsque les enfants maîtrisent le niveau actuel.	Introduire des variantes plus complexes une fois les bases acquises.
Simplification	Réduire la complexité des exercices pour les enfants ayant des difficultés ou qui se sentent frustrés.	Simplifier les mouvements ou les séquences si nécessaire.
Correction constructive	Corriger les erreurs de manière positive et encourageante.	Utiliser des commentaires constructifs pour guider les enfants.
Feedback immédiat	Fournir des retours immédiats pour permettre aux enfants de corriger leurs erreurs sur le moment.	Répondre directement aux questions ou ajuster les techniques en temps réel.
Encouragement	Encourager les enfants à continuer à pratiquer et à améliorer leurs compétences, même lorsqu'ils rencontrent des difficultés.	Féliciter les efforts et les progrès, même petits.
Démonstrations	Effectuer des démonstrations supplémentaires pour clarifier les points de difficulté.	Montrer le mouvement correct et expliquer les détails techniques.
Adaptation contextuelle	Adapter les corrections en fonction du contexte et des besoins individuels des enfants.	Personnaliser les corrections en fonction des capacités et des besoins spécifiques de chaque enfant.

Étapes de la correction et de la régulation

Étape	Description	Actions pratiques
Observation initiale	Observer les enfants pendant qu'ils effectuent les exercices pour évaluer leur performance.	Noter les difficultés observées et les aspects bien maîtrisés.
Analyse des besoins	Analyser les résultats de l'observation pour identifier les besoins de régulation ou de correction.	Identifier les aspects qui nécessitent une adaptation ou une correction.
Régulation des exercices	Adapter la complexité des exercices en fonction du niveau des enfants.	Ajuster les exercices en augmentant ou diminuant la difficulté.
Correction ciblée	Apporter des corrections spécifiques pour améliorer la technique ou la compréhension des enfants.	Expliquer les erreurs, montrer les ajustements nécessaires.
Feedback et encouragement	Fournir des retours constructifs et encourager les enfants pour maintenir leur motivation.	Donner des conseils positifs et des encouragements pour les efforts.
Démonstrations supplémentaires	Réaliser des démonstrations supplémentaires si les enfants rencontrent encore des difficultés.	Montrer des exemples clairs et répéter les techniques si nécessaire.

Remédiations possibles

- **Clarifications** : fournir des explications supplémentaires sur les techniques ou les concepts.
- **Exemples pratiques** : réaliser des démonstrations ou des exercices supplémentaires pour illustrer les points difficiles.
- **Révision des techniques** : revoir les techniques de base pour renforcer la compréhension avant de passer à des exercices plus complexes.

5.8. Fiches synthétiques

👉 séquence UF3 en distanciel

5.8.1. La FFAAA

Élément	Détails
Création	Juin 1983
Statut	Association à but non lucratif (loi 1901)
Disciplines représentées	- aïkido : fondé par maître Morihei Ueshiba (1925-1969) - aïkibudo : fondé par maître Alain Floquet - kinomichi : fondé par maître Masamichi Noro à paris (1979) - wanomichi : créé par Daniel Toutain en 2018 - Takemusu Aiki : créé par Tomita sensei en 1992
Rôle et mission	- règle, organise, dirige, contrôle et développe la pratique et l'enseignement des disciplines - respecte la législation en vigueur - organise des événements sportifs (stages, examens, formations)
Actions fédérales	- développement technique et pédagogique des disciplines - gestion collégiale et démocratique des projets - adaptation aux nouvelles attentes sociétales tout en respectant les traditions
Organisation	- 18 ligues régionales et 27 comités interdépartementaux (CID) - près de 1 000 clubs affiliés - + de 20000 licenciés (saison 2023-2024)
Agréments	- ministère de la ville, de la jeunesse et des sports (arrêté ministériel du 7 octobre 1985) - agrément d'associations sportives (arrêté du 3 décembre 2004) - seule Fédération agréée pour l'aïkibudo et disciplines associées
Partenariats et affiliations	- membre de l'union des Fédérations d'aïkido (UFA) : participation à la délivrance des grades dan via la CSDGE - représentante française à la Fédération internationale d'aïkido (FIA) et groupe de travail jeunes

Les agréments sont d'une importance cruciale pour une Fédération sportive comme la FFAAA pour plusieurs raisons :

1. Reconnaissance officielle par l'état

- **Légitimité** : les agréments obtenus de l'état, comme ceux du ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, offrent une reconnaissance officielle à la Fédération. Cela signifie que la FFAAA est reconnue comme un acteur légitime pour encadrer la pratique et l'enseignement des arts martiaux qu'elle représente (aikido, aikibudo, kinomichi, etc.).
- **Autorité exclusive** : par exemple, la FFAAA est la seule Fédération en France à être agréée pour la pratique de l'aïkibudo, ce qui lui confère un rôle exclusif dans la réglementation et l'organisation de cette discipline.

2. Accès à des subventions et partenariats

- **Aide financière** : les Fédérations agréées peuvent recevoir des subventions publiques, des aides financières pour l'organisation d'événements, ou pour développer des infrastructures sportives (par exemple ANS)
- **Partenariats** : les agréments facilitent les collaborations avec d'autres institutions publiques ou privées, telles que les collectivités locales, les écoles, et les entreprises. Cela permet d'organiser des stages, initiations ou formations.

3. Organisation des examens et diplômes reconnus

- **Délivrance des grades dan** : grâce à son affiliation à l'union des Fédérations d'aïkido (UFA), la FFAAA peut participer à la délivrance des grades dan via la commission spécialisée des dans et des grades équivalents (CSDGE). Les diplômes obtenus sous cette autorité sont reconnus nationalement et internationalement.
- **Formation certifiée** : les agréments garantissent que les formations dispensées sont conformes aux standards définis par l'état (certification Qualiopi pour le CQP) et peuvent donc être reconnues officiellement, ce qui est crucial pour la progression des pratiquants et enseignants.

4. Garantie de conformité aux normes de sécurité et d'éthique

- **Encadrement réglementaire** : les Fédérations agréées sont soumises à des contrôles réguliers et doivent respecter les normes d'hygiène, de sécurité, et d'éthique définies par les autorités publiques. Cela assure que la pratique sportive se fait dans un cadre sécurisé et moralement responsable.
- **Prévention de la violence et des abus** : les agréments garantissent que la Fédération respecte les règles strictes relatives à la prévention des violences sexuelles et au respect des critères d'honorabilité des dirigeants et enseignants.

5. Crédibilité auprès des pratiquants

- Confiance des membres : pour les pratiquants et les parents d'enfants inscrits, savoir que la Fédération est agréée par l'état renforce la confiance en la qualité de l'enseignement et en la gestion de la Fédération. Cela montre que la FFAAA respecte des critères stricts et répond aux exigences légales.

5.8.2. Union des Fédérations d'aïkido (UFA) et commission spécialisée des dans et des grades équivalents (CSDGE)

Union des Fédérations d'aïkido (UFA)	
Rôle	- l'UFA regroupe les principales Fédérations d'aïkido en France, notamment la FFAAA (Fédération française aikido, aikibudo, kinomichi & disciplines associées) et la FFAB (Fédération française d'aïkido et de budo).
Mission	- coordonner l'organisation de la pratique de l'aïkido en France. - collaborer avec les autorités publiques pour promouvoir l'aïkido et s'assurer de la conformité avec les lois en vigueur.
Fonctionnement	- les deux Fédérations membres partagent la gestion des activités fédérales liées à l'aïkido. - l'UFA veille à la bonne organisation des examens pour les grades dan.
Actions principales	- organisation d'examens nationaux pour la délivrance des grades dan. - promotion et développement de l'aïkido à travers des événements, stages communs
Affiliation	- l'UFA est reconnue par le ministère des sports et collabore avec la Fédération internationale d'aïkido (fia).

Commission spécialisée des dans et des grades équivalents (CSDGE)	
Rôle	- la CSDGE est chargée d'organiser et de superviser les examens et les processus de délivrance des grades dan et des grades équivalents en aikido.
Mission	- veiller à la conformité des épreuves d'examen et des niveaux requis pour chaque grade, dans le respect des traditions martiales et des standards définis par l'UFA.
Fonctionnement	- la CSDGE est composée d'experts et de haut gradés d'aïkido des différentes Fédérations membres de l'UFA.
Délivrance des grades	- la CSDGE est l'unique structure habilitée à délivrer les grades dan en France sous l'égide de l'UFA. - les grades sont reconnus par la Fédération internationale d'aïkido (fia).
Critères d'examen	- les examens sont basés sur des critères techniques, physiques et éthiques rigoureux. - l'évolution dans les grades reflète la progression technique et personnelle des pratiquants.

5.8.3. Les organes déconcentrés de la Fédération (ligue, CID, CODEP, club)

Ligue	
Rôle	- structure régionale représentant la Fédération au niveau territorial.
Mission	- coordonner les activités des comités interdépartementaux (CID) et des comités départementaux (CODEP). - organiser des stages, des formations et des événements régionaux.
Fonctionnement	- statut : association loi 1901 indépendante. - gérée par un comité directeur élu, elle regroupe les clubs de la région et veille au respect des directives fédérales.
Actions principales	- organisation des stages techniques et des examens de grade.

Comité interdépartemental (CID)	
Rôle	- structure couvrant plusieurs départements pour coordonner l'activité des clubs à un niveau intermédiaire.
Mission	- assurer le relais entre la ligue et les clubs, organiser les événements locaux, et veiller au respect des règlements au niveau inter-départemental.
Fonctionnement	- statut : association loi 1901 indépendante. - géré par un comité élu, le CID organise des formations et des stages pour les pratiquants des départements qu'il couvre.
Actions principales	- organisation de stages et des stages locaux.

Comité départemental (CODEP)	
Rôle	- structure représentant la Fédération au niveau départemental.
Mission	- coordonner et promouvoir la pratique de l'aïkido et des disciplines associées au niveau départemental.
Fonctionnement	- statut : association loi 1901 indépendante. - dirigé par un comité élu, le CODEP joue un rôle clé dans l'organisation des événements et la communication entre clubs et instances supérieures.
Actions principales	- soutien logistique et organisationnel pour les clubs. - coordination des actions locales comme les stages et animations sportives.

Club	
Rôle	- cellule de base de la Fédération où les pratiquants s'entraînent régulièrement.
Mission	- assurer l'enseignement de l'aïkido et des disciplines associées. - favoriser la progression technique et morale des pratiquants selon les valeurs de la Fédération.
Fonctionnement	- statut : association loi 1901 indépendante (chaque club est une entité distincte). - dirigé par un comité directeur élu, le club organise des cours et participe aux événements fédéraux.
Actions principales	- organisation des cours réguliers, des stages internes, passages de grades kyu et participation aux événements organisés par les instances supérieures (CID, CODEP, ligue).

5.8.4. Licence d'aïkido FFAAA et assurance

Licence FFAAA	
Définition	- la licence est un titre d'adhésion annuel à la Fédération française aïkido, aikibudo, kinomichi & disciplines associées (FFAAA).
Obligation	- la licence est obligatoire pour pratiquer dans un club affilié à la FFAAA. Elle est nécessaire pour participer aux cours, stages, compétitions et examens.
Validité	- la licence (licence tarif jeune jusqu'à 12 ans et licence adulte à partir de 13 ans) est valable pour une saison sportive (du 1er septembre au 31 août) sauf licences d'été.
Coût	- le coût de la licence est fixé chaque année par la Fédération et est ajouté aux frais d'adhésion au club
Avantages	- reconnaissance officielle par la FFAAA. - accès aux événements fédéraux (stages, compétitions, formations). - couverture par l'assurance fédérale.
Procédure d'obtention	- la licence est délivrée par le club affilié à la FFAAA après l'inscription. Elle est enregistrée via un système en ligne (EXTRANET) pour validation par la Fédération.
Conditions	- la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'aïkido est obligatoire pour obtenir ou renouveler la licence (puis questionnaire de santé pendant trois ans)
Utilisation	- la licence sert également à enregistrer les grades obtenus et les participations aux examens dan.

Assurance FFAAA	
Définition	- l'assurance est incluse dans la licence FFAAA et couvre les pratiquants licenciés en cas d'accidents ou de blessures survenant pendant les activités encadrées.
Type de couverture	- responsabilité civile : couvre les dommages causés à des tiers lors de la pratique. - individuelle accident : couvre les licenciés en cas d'accidents.
Portée de la couverture	- l'assurance couvre les licenciés lors de toutes les activités organisées par la FFAAA (entraînements, compétitions, stages, examens, journées portes ouvertes).
Options supplémentaires	- les pratiquants peuvent souscrire à des garanties complémentaires (assurance élargie) pour bénéficier d'une meilleure couverture en cas d'accidents graves.
Procédure en cas d'accident	- en cas d'accident, le licencié doit déclarer l'incident dans les délais impartis (généralement 5 jours) en contactant son club et en remplissant un formulaire spécifique à envoyer à la commission médicale fédérale.
Certificat médical	- le certificat médical est nécessaire pour garantir la validité de la couverture assurance en démontrant que le licencié est apte à la pratique de l'aïkido.

5.8.5. Textes législatifs et réglementaires

Ces textes établissent les normes minimales en matière de sécurité et d'hygiène dans les établissements sportifs et sont à la base des réglementations spécifiques applicables aux salles d'arts martiaux. Les gestionnaires de ces établissements doivent veiller à leur conformité avec ces textes pour assurer un environnement sécurisé et hygiénique pour les pratiquants.

Texte	Détails
Code du sport	Article l212-1 : pose les bases du régime juridique des équipements sportifs, définissant les obligations en matière de sécurité et de qualité des installations. Article r212-32 : spécifie les obligations en matière de sécurité pour les établissements sportifs, incluant les équipements et les conditions de pratique.
Décret n° 2001-851 du 19 septembre 2001	Article 2 : fixe les prescriptions techniques et de sécurité pour les équipements sportifs, incluant les surfaces de pratique.
Arrêté du 15 juin 2016 relatif aux équipements sportifs	Précise les conditions de sécurité pour les équipements sportifs, notamment les normes pour les surfaces et les équipements de protection.
Code de la santé publique	Article r. 1334-6 : précise les règles relatives à l'hygiène dans les établissements recevant du public, incluant les installations sportives.
Règlement sanitaire départemental type (rsdt)	Les règlements sanitaires départementaux, applicables localement, peuvent inclure des exigences spécifiques en matière d'hygiène pour les établissements sportifs.

Extraits pertinents

Texte	Extrait pertinent
Code du sport	Article r212-32 : les équipements doivent être conformes aux normes de sécurité et régulièrement entretenus pour éviter tout risque pour les usagers.
Décret n° 2001-851	Article 2 : les équipements doivent être installés et entretenus selon des normes techniques précisées pour garantir la sécurité des utilisateurs.

Bien que ces textes ne soient pas spécifiques uniquement aux salles d'arts martiaux, ils fournissent le cadre général pour garantir la sécurité et l'hygiène dans ces établissements. Les responsables de salles d'arts martiaux doivent donc veiller à respecter ces normes générales pour assurer un environnement sécurisé pour la pratique des arts martiaux.

- **Hygiène** : les salles doivent être nettoyées régulièrement, avec des équipements et des sanitaires conformes aux normes d'hygiène publique.
- **Sécurité** : les surfaces de pratique doivent être antidérapantes et en bon état, les équipements de protection doivent être conformes aux normes de sécurité, et des procédures d'urgence doivent être en place.

5.8.6. Focus : violence sexuelle et honorabilité dans le cadre fédéral

Voici un tableau synthétique sur la violence sexuelle et l'honorabilité dans le cadre fédéral, incluant les textes de loi pertinents, leur importance, des exemples pratiques, et des ressources utiles.

Violence sexuelle	
Code pénal	<p>Article 222-22 : définit les infractions liées aux violences sexuelles, incluant les agressions sexuelles et les viols.</p> <p>Article 222-23 : établit les peines encourues pour les agressions sexuelles.</p> <p>Article 222-24 : concerne les violences sexuelles commises par des personnes en situation de responsabilité ou de confiance.</p>
Loi n° 2019-1480 du 28 décembre 2019	Renforce la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, incluant des mesures de prévention et de protection des victimes.
Loi n° 2000-519 du 15 juin 2000	Introduit des mesures spécifiques pour la protection des mineurs contre les violences sexuelles et les abus.
Importance	<ul style="list-style-type: none"> - prévention : mise en place de procédures et de formations pour prévenir les comportements inappropriés. - protection : assure la protection des victimes potentielles avec des mécanismes de signalement et de traitement des plaintes. - responsabilité : formation des responsables pour reconnaître et intervenir face aux signes de violence sexuelle.
Exemples	<ul style="list-style-type: none"> - incidents dans les clubs : procédures d'enquête et de protection pour les athlètes mineurs en cas d'accusation contre un entraîneur. - formation des entraîneurs : sessions sur le consentement et les comportements appropriés pour éviter les abus.
Liens utiles	<ul style="list-style-type: none"> - lutte contre les violences sexuelles dans le sport - ministère des sports - service public - violence sexuelle - violences sexuelles dans le sport : la loi renforce les contrôles mais l'omerta persiste
Vidéos	<ul style="list-style-type: none"> - prévention et lutte contre les violences sexuelles dans le sport - violences sexuelles dans le sport, l'enquête arte

Honorabilité	
Code du sport	Article l212-9 : établit les principes de l'honorabilité pour les personnes en charge de l'encadrement sportif, interdisant les comportements contraires à l'éthique et à la loi.
Loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016	Renforce les exigences de transparence et de bonne conduite pour les professionnels du sport.
Arrêté du 29 août 2005	Fixe les conditions de bonne conduite et les exigences d'honorabilité pour les responsables d'activités sportives.
Importance	<ul style="list-style-type: none"> - éthique et image : préserve la réputation et l'intégrité des institutions sportives. - confiance : renforce la confiance des athlètes et des familles en garantissant des normes élevées de comportement. - prévention des abus : minimiser les risques de comportements inappropriés et de conflits d'intérêts.
Exemples	<ul style="list-style-type: none"> - sélection des dirigeants : vérification de l'honorabilité lors de la nomination de nouveaux dirigeants. - transparence : publication de codes de conduite clairs et respect des normes éthiques.
Liens utiles	<ul style="list-style-type: none"> - contrôle d'honorabilité – ministère des sport - code du sport - l212-9
Vidéos	- le contrôle de l'honorabilité

Ce focus sur la violence sexuelle et l'honorabilité présente les aspects législatifs clés, l'importance de connaître ces règles, des exemples pratiques, ainsi que des ressources et des vidéos pour approfondir la compréhension des enjeux.

5.9. Grille de validation de la formation AFAC

Nom du stagiaire :

Critères d'évaluation

Compétence évaluée	Critères de validation	Acquis	Non acquis
1.1 Proposer des situations d'apprentissage	Le stagiaire a démontré sa capacité à définir des objectifs pédagogiques adaptés au public visé (enfants/adolescents) et à mettre en place des situations d'apprentissage claires.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1.1 Définir toutes les composantes de la tâche motrice	Le stagiaire a pu définir les objectifs, les moyens à disposition, les consignes, et les critères de réussite pour chaque exercice proposé.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.1.2 Prendre en compte les caractéristiques du public	Le stagiaire a pris en compte le développement des enfants de 6 à 14 ans ainsi que leurs capacités physiques et psychologiques dans l'animation de la séance.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Animer, encadrer, accompagner un groupe	Le stagiaire a su maintenir l'attention et l'engagement des enfants, tout en assurant la sécurité physique et morale des pratiquants.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.1 Assurer la sécurité	Le stagiaire a respecté et fait respecter les règles de sécurité durant les exercices, avec une attention particulière aux risques inhérents aux techniques proposées.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2.2 Utiliser un mode de communication adapté au public	Le stagiaire a fait preuve de clarté dans ses consignes, adapté son discours à l'âge et au niveau des enfants, et encouragé un climat d'apprentissage bienveillant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.1 Maîtriser le répertoire technique (1er Kyu)	Le stagiaire a démontré une maîtrise des techniques du 1er Kyu et leur adaptation au public enfant.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Adapter les situations pédagogiques aux enfants	Le stagiaire a été capable de proposer des exercices ludiques et adaptés aux capacités motrices des enfants, tout en maintenant l'intérêt pédagogique des situations.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.1 Connaître les règles de sécurité et la réglementation	Le stagiaire a une bonne connaissance des règles de sécurité dans l'enseignement de l'Aïkido aux enfants, ainsi que des aspects réglementaires liés à l'environnement fédéral.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2 Sensibilisation à la prévention des violences	Le stagiaire a été sensibilisé aux questions de prévention des violences et a démontré une compréhension claire des responsabilités liées à l'encadrement d'un public jeune.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Date :

Nom du formateur :

Signature :